

Bundesamt für Migration
Quellenweg 6
3003 Bern-Wabern

Berne, le 21 février 2008

Réponse de H+ à la procédure de consultation: Approbation de la reconduction de l'accord entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté Européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes (ALCP)

Mesdames et Messieurs,

H+ Les Hôpitaux de Suisse en qualité d'organisation faîtière nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de réadaptation et de soins de longue durée vous remercie de pouvoir participer à la procédure de consultation ALCP. Notre réponse repose sur une enquête réalisée auprès de nos membres. Les Hôpitaux de Suisse sont concernés au plus haut point par l'ALCP et les accords bilatéraux.

H+ favorable à la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes

La libre circulation des personnes s'appliquant aux ressortissants européens est essentielle pour les hôpitaux, cliniques et établissements de soins de Suisse. Sans personnel venu des pays de l'Union Européenne, nos membres ne peuvent plus remplir leur mission d'approvisionnement de la population en soins. De manière générale, ceux-ci sont très fortement concernés du point de vue des marchés publics, de la suppression des obstacles techniques au commerce, de la reconnaissance mutuelle des diplômes et de la coopération en matière de recherche. C'est pourquoi la reconduction de l'ALCP est vitale pour le système de santé suisse.

Expériences positives en rapport avec l'ALCP

Les hôpitaux ont fait des expériences positives depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP. Les médecins-assistant, les médecins-chef et le personnel soignant (hautement) qualifié sont souvent recrutés dans les Etats membres de la Communauté Européenne et notamment en Allemagne. Comme l'offre nationale est plutôt étroite, le secteur hospitalier suisse ne peut se passer de cette main d'œuvre qualifiée. Pour être à la hauteur des standards internationaux extrêmement élevés, quelle que soit la discipline, les grands centres hospitaliers et hôpitaux universitaires doivent notamment s'entourer de compétences de pointe venues de l'étranger. Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, il s'avère par

ailleurs que la Suisse en tant que zone d'attraction est souvent trop petite, par exemple lorsqu'il s'agit de pourvoir une chaire de professeur.

Nous ne constatons pas de phénomène d'évincement de la main d'œuvre nationale suite à l'entrée en vigueur de l'ALCP. Bien au contraire: Par rapport à nos attentes, le nombre de jeunes diplômés indigènes qui arrivent chaque année sur le marché du travail est insuffisant. Cela est notamment vrai dans le domaine des soins. En l'absence d'une immigration en provenance des Etats du sud de l'Europe, l'économie domestique ne fonctionnerait plus et d'autres postes de support ne seraient pas pourvus.

Nous ne constatons pas de pression sur les salaires qui résulterait de l'entrée en vigueur de l'ALCP. A travail égal, les conditions sont les mêmes pour les Suisses et les étrangers. En comparaison des pays frontaliers, la rémunération proposée en Suisse est dans l'ensemble plus attrayante.

La réciprocité de l'ALCP est garantie dans le domaine de la santé.

Importance des accords bilatéraux concernés

H+ donne son approbation de principe à la reconduction des accords bilatéraux, qui revêtent à de nombreux égards une importance fondamentale pour les hôpitaux et notamment pour les centres hospitaliers et les hôpitaux universitaires:

Reconnaissance des diplômes: Le système sectoriel de reconnaissance des diplômes professionnels basé sur l'annexe III de l'ALCP doit être conservé. La procédure simplifiée selon les directives sectorielles encourage le recrutement de main d'œuvre qualifiée dans les pays de l'UE et notamment en Allemagne. A l'inverse, les étudiants et apprenants suisses des métiers de la santé bénéficient de la possibilité d'une reconnaissance de leur diplôme dans l'UE. Le système de reconnaissance réciproque des diplômes est essentiel pour les établissements de formation de notre branche (formations des ES et HES dans les soins, formations de sages-femmes des HES). Pour eux, il est très important que leurs diplômes soient reconnus dans l'UE.

Science et recherche: La participation aux programmes de recherche européens est très importante pour nous. Elle favorise les échanges de chercheurs et spécialistes entre la Suisse et l'UE, que cela soit pour des projets bien précis ou pour une formation continue dans un domaine pointu. Elle permet également d'accéder aux subsides de recherche de l'UE.

Marchandises et prestations de service: L'ouverture du marché et la suppression des obstacles techniques au commerce, notamment pour les dispositifs médicaux, jouent un rôle décisif pour la qualité des soins médicaux dans les hôpitaux. Nous sommes d'avis que l'ouverture ne va pas encore assez loin dans ce domaine.

Un refus serait catastrophique pour la médecine

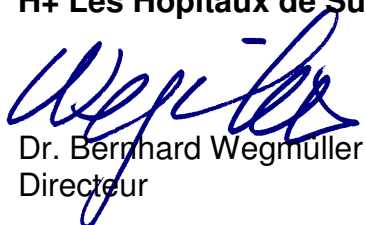
Un NON à la reconduction serait catastrophique pour les soins médicaux en Suisse. La fermeture des frontières compromettrait le goodwill dont bénéficient à l'étranger les hôpitaux, cliniques et établissements de soins suisses. Cela aurait des répercussions négatives, pas seulement sur le recrutement du personnel, mais aussi sur la segmentation de la clientèle. La science et la recherche seraient menacées de rétrogradation dans la médiocrité. La qualité des soins médicaux en souffrirait. En outre, le secteur hospitalier suisse aura à l'avenir d'autant plus besoin de main d'œuvre étrangère qu'il verra le nombre de

ses employés indigènes diminuer pour des raisons démographiques, d'où l'importance encore plus grande d'un marché du travail ouvert vers l'extérieur.

Nous vous demandons instamment de reconduire cet accord sur la libre circulation des personnes et vous remercions de tenir compte de notre prise de position.

Meilleures salutations

H+ Les Hôpitaux de Suisse



Dr. Bernhard Wegmüller
Directeur